

Assemblée générale annuelle

Tenue le 13 septembre 2024 à 13 h

*En présentiel au Centre Saint-Pierre, au 1212 rue Panet à Montréal (Québec)
et en webinaire sur Zoom*

Procès-verbal

Composition de l'assemblée

Pour toute ou partie de l'assemblée, 44 individus sont présents avec 35 droits de vote. Il y a 6 administratrices parmi les 7 en poste à l'ouverture et 39 membres individuelles ou partenaires sont représentées.

Un individu peut cumuler les droits de vote selon son statut de membre individuelle et le nombre de membres partenaires qu'il représente.

Statut	Individus	Membres représentés
Avec droit(s) de vote	9 membres individuelles délibérantes (I-D)	9 membres individuelles délibérantes
	25 représentantes d'assemblées de membres partenaires délibérantes (P-D)	20 membres partenaires délibérantes
Sans droit de vote	5 membres individuelles consultatives (I-C)	5 membres individuelles consultatives
	0 représentantes d'assemblée de membres partenaires consultatives (P-C)	
Non membres	5 invitées (Inv)	
TOTAL	44 individus présents cumulant 35 droits de vote	34 membres représentées

Notes :

- La majorité des membres du MAQ étant des femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.
- Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe

Présences

Prénom	I-D	P-D	I-C	P-C	Inv	Membre partenaire Remarque
Alexandra Fortier	x					
Alexandra Maltais			x			Travailleuse du MAQ
Alexia Thibault		x				Fédération Nourri-Source*
Anaëlle Dubuc			x			Travailleuse du MAQ
Anne Desgeorges	x					
Anne-Marie Aumond		x				Nourri-Source Estrie
Ashley Ménard					x	Ligue La Leche
Anny-Pierre Tremblay		x				Nourri-Source Saguenay-Lac-Saint-Jean <i>Administratrice</i>
Benoit Perrier		x				Institut National de portage des enfants Entre papas et mamans (Entre mamans inc.) <i>Administrateur</i>
Carole Dobrich	x					
Caroline Lévesque		x				Nourri-Source Montérégie*
Caroline Pinard		x				Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)
Catherine Gélinas		x				Allaitement-Soleil
Christine Marcotte		x				Allaitement Québec
Émilie Trépanier					x	
Isabelle Michaud-Létourneau			x			
Isabelle Poulin		x				Chantelait
Jacqueline Wassef		x				
Jan Kelly		x				Allaitement Sein-Pathique*
Julie Richard		x				Fédération Nourri-Source* <i>Administratrice</i>
Karine Bélanger		x				TrioLait
Karine Veilleux			x			Travailleuse du MAQ
Kasandra Lapierre		x				Nourri-Source Montérégie*
Kim Couture		x				MAM autour de la maternité-Espace MAM*
Louise Dumas	x					
Lydia Thibault					x	Travailleuse du MAQ
Marcelle-Hélène Boudreau		x				Supportons-Lait

Prénom	I-D	P-D	I-C	P-C	Inv	Membre partenaire Remarque
Marianne Lamère		x				Association des parents étudiants de l'université Laval
Marie-Ève Blanchard		x				Regroupement Naissances Respectées (RNR)
Marie-Ève Laramée					x	
Marie-Hélène Lussier		x				Aidons-Lait
Marie-Michèle Patry Gobeil					x	Travailleuse du MAQ
Marie-Pier Parent		x				Soutien Lactéa*
Martine Guermeur	x					Administratrice
Maude Fortin		x				MAM autour de la maternité-Espace MAM*
Nathalie Létourneau		x				Soutien Lactéa*
Olga Todorova		x				Comité d'allaitement maternel CALM
Raphaëlle Petitjean			x			Travailleuse du MAQ
Sabrina Bolduc	x					
Sophie Morel		x				Nourri-Source Montréal
Suzanne Dionne	x					Administratrice
Valérie Laramée		x				Maison de la famille Kateri
Véronique Bélanger	x					
Véronique Laberge Gaudin	x					Administratrice

* Membres partenaires avec deux représentantes d'assemblée

Ordre du jour

1 Ouverture de la réunion	5
1.1 Ouverture de l'assemblée	5
1.2 Vérification du quorum	5
1.3 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée et d'élection	5
1.4 Acceptation des invitées	5
1.5 Adoption de l'ordre du jour	5
1.6 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2023	5
2 Présentation des activités 2023-2024 et des plans d'action 2024-2025	6
2.1 Visibilité et stabilité de l'organisme	6
2.2 Stratégies de réseautage	6
2.3 Activités d'influence et de plaidoyer	6
2.4 Synergie entre les ressources communautaires en allaitement (RCA)	6
2.5 Protection des familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits	7
2.6 Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé	7
2.7 Conciliation travail-allaitement-études	7
2.8 Adoption du rapport d'activité	7
3 Adoption de documents	8
3.1 Ratification des règlements généraux	8
3.2 Ratification du montant des cotisations au 1er avril 2023	8
3.3 Adoption de la liste des membres potentielles du comité de gestion des plaintes	8
3.4 Adoption de la position sur la commercialisation du lait humain	9
4 Présentation du rapport financier	9
4.1 Dépôt des états des résultats au 30 juin 2024	9
4.2 Dépôt du budget 2024-2025	9
4.3 Nomination d'une auditrice comptable pour l'exercice 2024-2025	9
5 Remise du Prix Micheline Beaudry	10
6 Élection des administratrices	10
6.1 Présentation des postes à pourvoir	10
6.2 Mise en candidature	10
6.3 Élections	10
7 Varia	11
8 Clôture de l'assemblée	11

1 Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de l'assemblée

Résolution AGA-2024.1

Sur proposition de Carole Dobrich, appuyée par Isabelle Michaud-

Il est résolu à l'unanimité d'ouvrir l'assemblée générale annuelle à 13 h 10.

1.2 Vérification du quorum

À l'ouverture de l'assemblée, le MAQ comporte 118 membres avec droit de vote (50 membres individuelles délibérantes et 68 membres partenaires délibérantes). Les personnes présentes à l'ouverture représentent plus de 10 % des membres avec droit de vote. Le quorum est atteint et l'assemblée est déclarée régulièrement ouverte.

1.3 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée et d'élection

Raphaëlle Petitjean s'offre comme présidente d'assemblée et recommande Ashley Ménard comme secrétaire d'assemblée.

Résolution AGA-2024.2

Sur proposition de Julie Richard, appuyée par Louise Dumas

Il est résolu à l'unanimité de nommer Raphaëlle Petitjean présidente d'assemblée et Ashley Ménard secrétaire d'assemblée.

1.4 Acceptation des invitées

Des personnes présentes à l'ouverture ne sont ni membres individuels ni représentantes d'un membre partenaire ou affiliées à un membre partenaire.

Résolution AGA-2024.3

Sur proposition de Isabelle Poulin, appuyée par Marie-Ève Blanchard

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la présence des invitées et de leur octroyer le droit de parole, qu'elles soient présentes à l'ouverture ou se joignent en cours d'assemblée.

1.5 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et aucune modification n'est demandée.

Résolution AGA-2024.4

Sur proposition de Karine Bélanger, appuyée par Anne-Marie Aumond

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que joint à la convocation.

1.6 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2023

Le procès-verbal a été envoyé avec la convocation à la présente assemblée. Par conséquent, il n'est pas lu sur place.

Résolution AGA-2024.5

Sur proposition de Mariepier Parent, appuyée par Julie Richard

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2023.

2 Présentation des activités 2023-2024 et des plans d'action 2024-2025

Pour chaque volet, les rapports d'activités sont présentés pour la période de juillet 2023 à juin 2024, suivis des priorités pour l'exercice en cours.

2.1 Visibilité et stabilité de l'organisme

Les activités de visibilité et de stabilité de l'organisme menées en 2023-2024 et les priorités pour 2024-2025 sont présentées.

Une membre demande s'il serait possible de traduire la bibliothèque virtuelle en anglais. Il est précisé que le travail est en cours avec Omeka et qu'une collection anglophone pourrait éventuellement être créée. Par ailleurs, une question est posée concernant la diffusion de la vidéo corporative sur YouTube, et il est confirmé que celle-ci sera mise en ligne sur cette plateforme.

2.2 Stratégies de réseautage

Les stratégies de réseautage déployées en 2023-2024 et les priorités pour 2024-2025 sont présentées.

Il est demandé quel est le rôle du MAQ au sein des comités régionaux en allaitement. Alexandra Maltais, directrice à la vie associative, et Raphaëlle précisent que ce rôle consiste à communiquer de l'information, à promouvoir les trousseaux et à partager l'expertise de l'organisme. L'importance de la présence du MAQ sur le comité régional en allaitement de Montréal est également soulignée.

2.3 Activités d'influence et de plaidoyer

Les activités d'influence et de plaidoyer menées en 2023-2024 et les priorités pour 2024-2025 sont présentées. Aucune question ni commentaire n'a été exprimé à la suite de cette présentation.

2.4 Synergie entre les ressources communautaires en allaitement (RCA)

Les activités pour favoriser la synergie entre les ressources communautaires en allaitement menées en 2023-2024 et les priorités pour 2024-2025 sont présentées.

Il est demandé si l'application *Routes du lait* est réellement nécessaire, en soulignant qu'il est dommage de devoir recourir à un tel outil. Il est précisé qu'elle est essentielle pour aider les parents à se sentir à l'aise d'allaiter n'importe où et en tout temps. De plus, il s'agit d'une belle façon d'ouvrir la discussion sur les environnements favorables à l'allaitement. Enfin, il est expliqué que cet outil permet de rappeler les droits des parents et de faciliter leur parcours. Une question est soulevée au sujet de la tenue des rencontres provinciales en mode virtuel. Il

est confirmé qu'une rencontre par année est organisée sous cette forme afin de répondre aux besoins des RCAs.

2.5 Protection des familles face aux tactiques marketing de l'alimentation des tout-petits

Les activités visant la protection de l'alimentation infantile menées en 2023-2024 et les priorités pour 2024-2025 sont présentées.

Il est demandé à quel type de promotion la synthèse graphique servira. Il est précisé qu'elle permettra de présenter, notamment auprès des ministres, de façon courte et concise les bienfaits de l'allaitement sur la femme et sur l'enfant. L'importance de promouvoir les bienfaits de l'allaitement sur la femme, et non seulement sur l'enfant, est également soulignée. De plus, le partage de la synthèse graphique est possible. Une membre propose de prendre une photo des membres présentes à l'AGA avec les outils promotionnels de l'Alliance pour la protection du nourrisson. Enfin, il est rappelé que les universités et cégeps (DESS) ne peuvent pas faire partie de l'Alliance pour la protection du nourrisson puisqu'ils ne respectent pas le Code et ne peuvent pas engager de professeurs en fonction de ce dernier.

2.6 Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

Les activités menées en 2023-2024 par le MAQ ainsi que par le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS) pour favoriser un rehaussement des compétences en allaitement, ainsi que les priorités pour 2024-2025 sont présentées.

La formation de 20 heures a été révisée afin de mieux répondre aux besoins des différents milieux. Une question est soulevée concernant l'utilisation des trousse de vérification pour évaluer les professionnels de la santé. Il est précisé que ce sont les employeurs qui s'en servent afin de s'assurer des compétences. Si celles-ci sont jugées insuffisantes, l'individu doit suivre la formation de 20 heures. L'outil de vérification permet d'évaluer les connaissances, le savoir-faire et le savoir-être.

2.7 Conciliation travail-allaitement-études

Les activités pour faciliter la conciliation travail-allaitement-études menées en 2023-2024 et les priorités pour 2024-2025 sont présentées.

Il est soulevé que le montant accordé de 10 000 \$ n'est pas suffisant pour couvrir les dépenses liées à la personne responsable d'un projet. Des précisions sont demandées sur la nature des projets admissibles. Il est précisé que les fonds ne sont pas réservés uniquement à la création de nouveaux locaux, mais peuvent également être utilisés pour la revitalisation de locaux existants. Il est suggéré d'élargir l'appel à projets aux finissants du DESS pour leur projet de fin d'études, ainsi qu'aux étudiants en fin de maîtrise.

2.8 Adoption du rapport d'activité

L'adoption du rapport d'activité par les membres n'est pas obligatoire. Le conseil d'administration souhaite toutefois le soumettre au vote de l'assemblée pour s'assurer qu'il répond aux attentes des membres et pour renforcer la légitimité des orientations prises.

Une membre tient à souligner la qualité du travail réalisé par l'équipe du MAQ.

Résolution AGA-2024.6

Sur proposition de Jan Kelly, appuyée par Julie Richard et adoptée à l'unanimité.

Le rapport d'activité 2023-2024 est adopté.

3 Adoption de documents

3.1 Ratification des règlements généraux

Raphaëlle Petitjean présente les modifications apportées aux règlements généraux et adoptées par le conseil d'administration le 26 avril 2024 (document en annexe). Il n'y a ni questions ni commentaires.

Résolution AGA-2024.7

Sur proposition de Sophie Morel, appuyée par Karine Bélanger et adoptée à l'unanimité.

Il est résolu à l'unanimité de ratifier les règlements généraux avec modifications des articles 9, 11, 12.1, 12.2, 13.2, 22, 24, 25 et 31.2.

3.2 Ratification du montant des cotisations au 1er avril 2023

Les montants des cotisations des membres au 1^{er} avril sont présentés, tels qu'adoptés par le conseil d'administration (document en annexe). Il n'y a aucune augmentation par rapport à l'exercice précédent. Il n'y a ni questions ni commentaires.

Résolution AGA-2024.8

Sur proposition de Valérie Lamarée, appuyée par Anny-Pier Tremblay et adoptée à l'unanimité.

Le maintien des taux de cotisation pour l'exercice 2024-2025 et l'ajout d'une cotisation discrétionnaire pour les associations étudiantes est ratifié.

3.3 Adoption de la liste des membres potentielles du comité de gestion des plaintes

La nouvelle politique de gestion des plaintes prévoit la mise en place d'un comité de trois personnes composées de la responsable des plaintes, d'une administratrice et d'une membre choisie par le conseil d'administration à partir d'une liste approuvée par l'assemblée. Le temps d'implication ne peut être estimé, puisque le MAQ n'a encore jamais eu à traiter de plainte formelle. Aucune membre ne s'est proposée avant l'ouverture de l'assemblée, malgré plusieurs appels effectués par courriel.

Lors de l'assemblée, les personnes suivantes se proposent pour faire partie du comité : Catherine Gélinas, Anne-Marie Aumond et Sophie Morel.

Résolution AGA-2024.9

Sur proposition de Cassandra Lapierre, appuyée par Carole Dobrich et adoptée à l'unanimité.

La liste des membres potentielles du comité de gestion approuvées par l'assemblée des membres, qui comprend Catherine Gélinas, Anne-Marie Aumond et Sophie Morel est adoptée.

3.4 Adoption de la position sur la commercialisation du lait humain

Le contexte menant au projet de position sur la commercialisation du lait humain est rappelée ainsi que les recommandations qu'elle contient (document en annexe). Aucune membre n'a transmis ces commentaires sur le projet adopté par le conseil d'administration avant l'ouverture de l'assemblée.

Il est demandé à qui s'adresse la position et sur qui l'on souhaite exercer une pression. Il est précisé qu'il s'agit de la position officielle du MAQ, représentant la vision de ses membres. L'importance de protéger les banques de lait est également rappelée.

Résolution AGA-2024.10

Sur proposition de Caroline Pinard, appuyée par Louise Dumas et adoptée à l'unanimité.
La position sur la commercialisation du lait humain est adoptée telle qu'envoyée avec la convocation.

4 Présentation du rapport financier

4.1 Dépôt des états des résultats au 30 juin 2024

Les états financiers sont présentés. Ils ont été préparés par Benoit Dubord, CPA, auditeur, qui a également procédé à une mission d'audit. Il n'a émis aucune réserve.

Les états des résultats présentent un excédent des produits sur les charges de 17 426 \$. Les états financiers sont déposés. Il n'y a pas de questions ni commentaires.

Résolution AGA-2024.11

Sur proposition de Karine Bélanger, appuyée par Carole Dobrich et adoptée à l'unanimité.

L'assemblée reçoit les états financiers au 30 juin 2024 et se déclare satisfaite des explications données.

4.2 Dépôt du budget 2024-2025

Le budget de l'exercice 2024-2025 est présenté. Les dépenses conditionnelles à l'obtention d'un financement n'y sont pas incluses tant que la réception des fonds demeure incertaine. Le budget présente un excédent des charges sur les produits de 129 820 \$. Toutefois, en tenant compte des 152 400 \$ en fonds affectés pour l'exercice, un surplus de 7 180 \$ est anticipé. Il n'y a ni questions ni commentaires. Le budget est déposé.

4.3 Nomination d'une auditrice comptable pour l'exercice 2024-2025

Le conseil d'administration recommande les services de Benoit Dubord, CPA, auditeur, qui a audité les comptes pour l'exercice 2023-2024 et établi les états financiers présentés. Son tarif est très compétitif, les délais ont été respectés et aucune erreur majeure n'a été relevée.

Résolution AGA-2024.12

Sur proposition de Julie Richard, appuyée par Kim Couture et adoptée à l'unanimité.

Il est résolu à l'unanimité de nommer Benoit Dubord, CPA, auditeur, CA comme auditeur comptable pour l'exercice financier 2024-2025.

5 Remise du Prix Micheline Beaudry

Raphaëlle Petitjean annonce que la récipiendaire du Prix Micheline Beaudry 2024 est Carole Dobrich, pour l'ensemble de sa contribution aux environnements favorables à l'allaitement, en particulier pour tout ce qui a trait au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Une attestation de l'engagement bénévole, signée par la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, un certificat du MAQ et un cadeau symbolique lui sont remis.

6 Élection des administratrices

6.1 Présentation des postes à pourvoir

Véronique Laberge Gaudin, Juliette Le Roy, Anny-Pier Tremblay et Benoît Perrier sont en cours de mandat. Suzanne Dionne et Julie Richard sont en fin de mandat, ainsi que Martine Guermeur qui a été cooptée en septembre après la dernière assemblée. Il y a donc trois postes en élection.

6.2 Mise en candidature

Le format hybride étant moins propice aux prises de parole, les personnes intéressées sont invitées à se porter elles-mêmes candidates et à présenter ses expériences et ses motivations.

- Martine Guermeur, membre individuelle en Estrie, fait connaître son intérêt de renouveler son mandat.
- Véronique Bélanger, membre individuelle de la région de Montréal, se porte candidate.
- Alexia Thibault, représentante permanente de la Fédération Nourri-Source, se porte candidate.
- Karine Bélanger, représentante permanente de TrioLait, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, se porte candidate.

Les mises en candidatures sont closes et la présidente d'élection déclare que toutes les candidates sont éligibles.

6.3 Élections

Comme il y a plus de candidatures que de postes à pourvoir, les élections à bulletin secret ont lieu. Chaque personne avec droit de vote est invitée à noter trois noms parmi les candidates et à voter autant de fois qu'elle possède de droit de vote.

La présidente d'élection annonce les trois élues :

À la fermeture de l'assemblée, tous les postes sont pourvus et le conseil d'administration est composé de Véronique Laberge Godin, Juliette Le Roy, Anny-Pier Tremblay, Benoît Perrier, Martine Guermeur, Véronique Bélanger et Alexia Thibault.

Résolution AGA-2024.13

Sur proposition de Martine Guermeur, appuyée par Cassandra Lapierre et adoptée à l'unanimité.

Il est résolu à l'unanimité de détruire les billets de vote.

7 Varia

L'ordre du jour adopté ne comprend aucun point au varia.

8 Clôture de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour sont épuisés.

Résolution AGA-2024.14

Sur proposition de Valérie Laramée, appuyée par Nathalie Létourneau et adoptée à l'unanimité.

Il est résolu à l'unanimité de clôturer l'assemblée à 16 h 08

Responsable aux affaires internes

Responsable à la vie associative